

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 14 du 09 juillet 2013



259 parcelles ont été observées dans le cadre du réseau BSV.

Stades

Avec cette météo enfin estivale, la vigne évolue rapidement. Le stade baies de 2 à 5 mm est noté dans de nombreuses parcelles. Dans les secteurs les plus précoces du Sud Saône et Loire, le stade baies à taille de pois est atteint.

Dans les situations tardives, la floraison va se dérouler rapidement et dans de bonnes conditions.

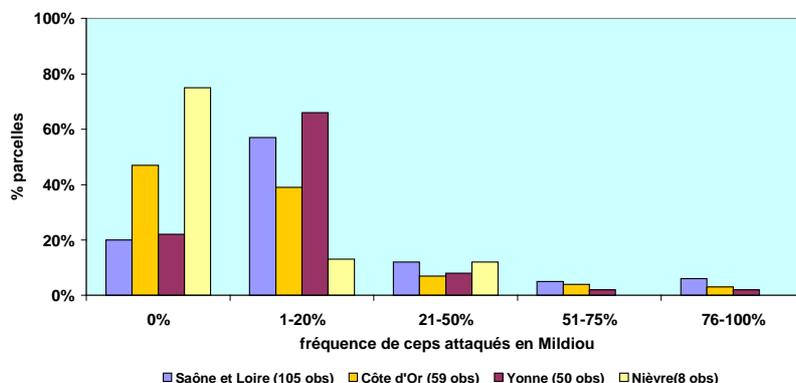


Baies de 4-5 mm (photo CA71)

Accidents climatiques : l'épisode orageux du 02 juillet a été accompagné très localement par de la grêle.

Mildiou

Mildiou - Répartition des parcelles par classe selon le pourcentage de ceps atteints (notation sur feuillage) sur le réseau BSV Bourgogne au 08 juillet 2013 - 222 observations



➤ Situation au 08 juillet

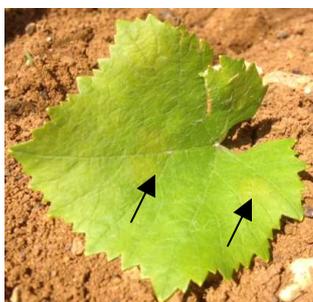
Sur feuilles : toutes les contaminations ayant eu lieu jusqu'au 29 juin se sont exprimées. Celles des 02-03 juillet commencent tout juste à être visibles.

Au cours des 7 derniers jours, l'évolution du mildiou a été globalement modérée dans les différents vignobles. On note ainsi l'apparition de la maladie sous forme de quelques taches dans des parcelles indemnes jusqu'à présent. Toutefois, dans certaines parcelles où le mildiou était déjà bien installé, l'évolution apparaît plus marquée. Les contaminations du 02-03 juillet sont susceptibles de faire évoluer la situation.

Sur grappes,

Les symptômes liés aux contaminations jusqu'à 20 juin sont maintenant visibles. A l'exception de 2 situations du réseau fortement touchées, les dégâts de rot-gris restent rares.

Jeunes taches (photo CA21)



Rot-gris sur jeune grappe (photo FREDON Bourgogne)



Pluies du 02 au 08 juillet :

Les pluies orageuses du 02 juillet et les averses locales du 03 juillet ont apporté des cumuls compris entre 15 et 30 mm en Côte d'Or et en Saône et Loire et jusqu'à plus de 50 mm ponctuellement dans ce dernier vignoble.

Dans l'Yonne, les hauteurs ont été moins importantes (2 à 9 mm).

Prévisions du 10 au 15 juillet :

Un temps estival devrait se maintenir sur les 7 jours à venir. Un risque d'orages n'est pas exclu localement. Températures maximales de 27 à 29°C

Source Météo France



Témoins Non Traités

43% des TNT présentent plus de la moitié des pieds atteints et 11% d'entre eux ont plus de la moitié des grappes touchées.

➤ Analyse de risque

Compte tenu de la présence plus régulière de la maladie dans les différents vignobles, le niveau de risque n'a pas baissé et demeure élevé.

Cependant les conditions actuelles sont défavorables au mildiou et le resteront tant qu'il ne pleuvra pas.

Oïdium

La proportion de parcelles indemnes reste sensiblement la même que la semaine dernière (88% contre 92% le 01 juillet). A titre comparatif, en 2012 à stade équivalent, l'oïdium était déjà présent sur feuilles dans près de 50% des situations.

Dans les quelques parcelles déjà touchées, on note une légère progression sur feuilles (max : 16% sur 1 situation en Côte de Beaune et apparition des premiers symptômes sur grappes).

Témoins non traités

A ce jour, 69% des TNT sont encore indemnes d'oïdium. Là où la maladie était déjà détectée, l'attaque progresse sur feuilles et sur grappes (jusqu'à 42% et 7% dans 1 parcelle en Côte de Beaune).

En tous secteurs, la vigne est maintenant entrée dans la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.



*Les symptômes d'oïdium sur grappes sont pour l'instant encore discrets (pédicelles et base des baies)
(photo FREDON Bourgogne)*

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) est atteint dans une grande majorité des parcelles.

Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Black-Rot

Aucune évolution n'est constatée et la maladie est très rare. Quelques taches de black-rot ne sont repérées que dans 9 % des parcelles du réseau.

La sensibilité des grappes reste forte jusqu'à la fermeture.

Vers de Grappe

- **1^{ère} génération - Bilan Glomérules** : les derniers comptages effectués en secteurs tardifs confirment la tendance décrite dans les précédents BSV à savoir une présence de glomérules faible à nulle. Le seuil de 50 à 60 glomérules pour 100 grappes n'a été atteint sur aucune parcelle du réseau. La valeur maximale relevée est de 36% dans 1 parcelle des Hautes Côtes de Nuits.

A l'image de ces dernières années, la pression observée en 1^{ère} génération a été faible dans le vignoble bourguignon.

- **2^{ème} génération** : les premières captures de cochylys ont été enregistrées ces 2 derniers jours en secteurs précoces.

Cicadelle Flavescence Dorée (FD)

➤ Dates d'intervention dans le cadre de la lutte obligatoire

* Saône et Loire :

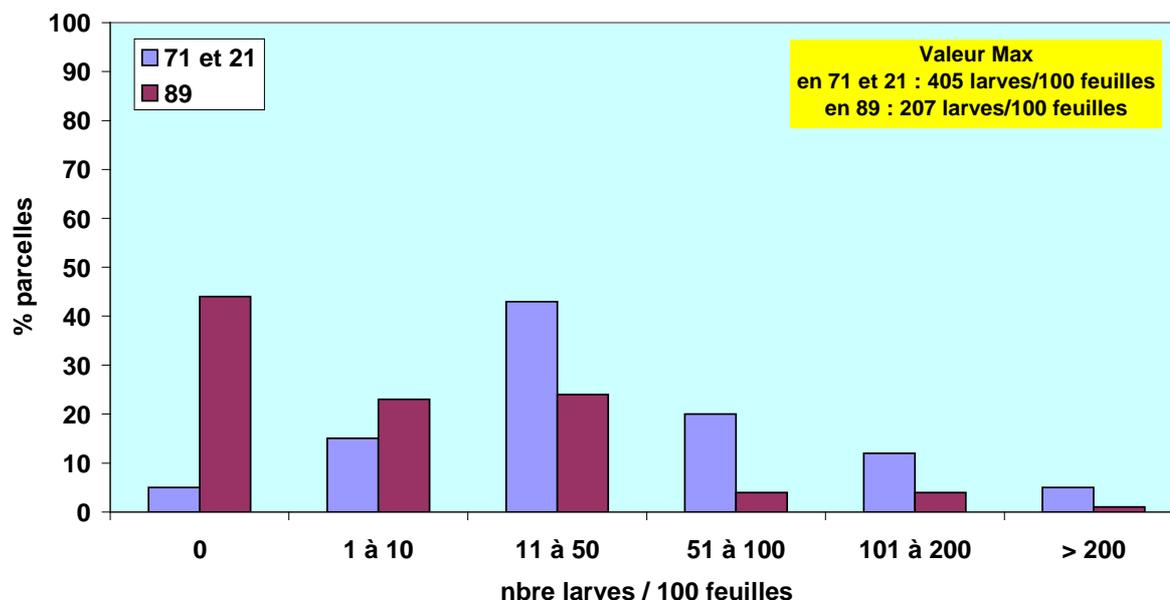
En viticulture biologique, la troisième application doit se terminer.
En viticulture conventionnelle, la deuxième application est en cours.

* Côte d'Or (sauf vignobles de l'Auxois et du Chatillonnais) :

L'application insecticide doit se terminer cette semaine en situations tardives.

➤ Comptages larvaires

**Répartition des populations de larves de Cicadelle de la Flavescence Dorée
sur le réseau BSV Bourgogne 2013 (hors PLO 2012 et Nièvre)
comptages du 16/06 au 01/07 (% parcelles - 144 obs en 71 et 21 / 97 obs en 89)**



Les comptages effectués dans l'Yonne confirment une présence moins généralisée et moins intense de la cicadelle Flavescence Dorée comparativement aux vignobles de Saône et Loire et de Côte d'Or. Cependant elle est présente dans près d'1 parcelle sur 2, avec ponctuellement des populations importantes dépassant les 100 larves pour 100 feuilles.

Prochain BSV : mardi 16 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.